

Les mandibules de cheval de l'abri Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes): contexte archéologique et mise en perspective ontologique au sein du Magdalénien des Pyrénées.

Clément Birouste, François-Xavier Chauvière, Frédéric Fp Plassard, Morgane Dachary

▶ To cite this version:

Clément Birouste, François-Xavier Chauvière, Frédéric Fp Plassard, Morgane Dachary. Les mandibules de cheval de l'abri Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes): contexte archéologique et mise en perspective ontologique au sein du Magdalénien des Pyrénées. 141e congrès national des sociétés historiques et scientifiques: L'animal et l'homme., CTHS, Apr 2016, Rouen, France. halshs-01976679

HAL Id: halshs-01976679 https://shs.hal.science/halshs-01976679

Submitted on 10 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les mandibules de cheval de l'abri Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes) : contexte archéologique et mise en perspective ontologique au sein du Magdalénien des Pyrénées

Clément BIROUSTE UMR 5608 TRACES, Université Toulouse Jean Jaurès, Campus Mirail

François-Xavier CHAUVIÈRE Office du Patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel - Section Archéologie, Laténium

Frédéric PLASSARD Université Bordeaux 1, UMR 5199, PACEA

Morgane DACHARY UMR 5608 TRACES, Université Toulouse Jean Jaurès, Campus Mirail

Extrait de : Sandrine COSTAMAGNO, Catherine DUPOND, Olivier DUTOUR, Lionel GOURICHON, Denis VIALON (dir.), *Animal symbolisé – Animal exploité. Du Paléolithique à la Protohistoire*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2018.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication des actes du 141° Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Rouen en 2016.

Duruthy

Parmi les différents gisements archéologiques de la falaise du Pastou (Sorde-l'Abbaye, Landes), l'abri Duruthy s'impose comme une référence pour la connaissance du Paléolithique supérieur des Pyrénées occidentales (fig. 1; Arambourou, 1990; Dachary, 2002, 2006, 2009). Dès 1874, l'établissement d'une puissante stratigraphie et l'abondance de restes humains d'époque préhistorique mis au jour dans le fond de la cavité ont contribué à sa notoriété (Lartet et Chaplain-Duparc, 1874a, b et c; Henry-Gambier, 2006). L'ensemble paléoanthropologique le plus connu (Sorde 1) était composé d'une calotte crânienne et d'os longs dont l'association avec des canines de grands carnivores, longtemps considérée comme allant de soi, ne s'avère que possible, après une révision récente (Chauvière, 2001). Un second ensemble était constitué d'un ossuaire d'âge holocène qui coiffait la séquence sédimentaire.

Menées de 1957 à 1986, les fouilles de R. Arambourou ont précisé une chronostratigraphie qui rend compte de la présence des stades moyen et supérieur du Magdalénien, d'occupations aziliennes et de pratiques sépulcrales chalcolithiques (Arambourou, 1978; Dachary, 2002).

En 1961, les opérations de terrain ont occasionné la découverte de vestiges exceptionnels qui ont définitivement assis la renommée de Duruthy. Il s'agit, d'une part, d'un autre ensemble de restes humains (Sorde 3) et, d'autre part, de trois sculptures de cheval attribuées au Magdalénien moyen et localisées dans un endroit bien circonscrit de l'abri (l'une est en grès, l'autre en calcaire marneux et la dernière en ivoire ; Arambourou, 1962). La présence d'une accumulation de mandibules de cheval à proximité, voire directement au contact de ces trois figurations d'équidés, accentue le caractère insolite d'un assemblage qui n'a jamais été publié en détail (Sacchi, 1990, p. 19).

L'inventaire d'une partie des collections de Duruthy conservées à l'abbaye d'Arthous a été l'occasion de retrouver ces vestiges exceptionnels et de procéder, sur l'instigation de l'un d'entre nous (FXC), à un retour ciblé sur l'accumulation des mandibules de cheval, suspectant un traitement original de ces éléments anatomiques.

Les mandibules de Duruthy dans leur contexte archéologique

À plusieurs reprises, R. Arambourou décrit les découvertes de l'année 1961 à Duruthy. Il explicite les relations contextuelles entretenues par les mandibules de cheval avec les vestiges recueillis dans une zone à la superficie restreinte. La description qu'il présente dans la publication monographique consacrée à Duruthy résume l'essentiel de ce qu'il écrit à d'autres occasions, y compris dans ses notes de terrain :

« Cette statuette [en grès] reposait sur des fragments de mâchoire de Cheval, la partie antérieure avec les incisives, 6 en tout, serrés les uns contre les autres. Deux d'entre eux étaient superposés et formaient une sorte de coffret à l'intérieur duquel se trouvaient deux prémolaires de Loup, perforées d'un trou de suspension d'ailleurs cassé et un « couteau » façonné dans un morceau de cuirasse ferrallitique. (...) À proximité immédiate ont été recueillies une petite sagaie à section cylindro-conique et biseau simple ainsi qu'une canine de Renard. » (Arambourou, 1978, p. 49)

Il ajoute plus loin (p. 50):

« La présence de ces trois sculptures dans un espace restreint, la représentation du même animal, le contexte entourant la statuette auprès de laquelle se trouvaient aussi les restes de deux crânes de chevaux, tout fait penser à une sorte de sanctuaire rassemblant des objets dont le caractère non utilitaire est aussi évident que leur valeur de symbole. »

L'ensemble des vestiges est inclus au sein de la couche 4, « couche argileuse, de couleur rouge passant au beige rosé lorsqu'elle est lessivée... » (Arambourou, op. cit. p. 47). L'inventaire exhaustif réalisé à la demande du Conseil Général des Landes entre 2009 et 2013 a permis de retrouver la quasi-totalité des objets décrits dans cette publication, avec l'exception notoire des « restes de deux crânes de chevaux » (Arambourou, op. cit. p. 50). Par ailleurs, la recherche systématique des archives, menée depuis 1996, a permis de collationner une partie des documents de terrain (par exemple fig. 2) et de les confronter aux descriptions faites ultérieurement.

Les choix méthodologiques du fouilleur ne permettent pas aujourd'hui de réétudier l'intégralité des vestiges présents en CIII et BIII dans la couche 4, et encore moins de discuter du lien strict que certains ont pu entretenir : les subdivisions au sein des épaisses couches d'habitat apparaissent en 1967 et seules les pièces exceptionnelles et l'outillage en silex, sur galet ou sur matières dures d'origine animale – sont cotés ; ultérieurement, il infléchira ce choix pour ajouter les éléments fauniques déterminables. Ainsi, sur le croquis de la figure 2, les chiffres associés aux mandibules ne correspondent pas à des numéros d'ordre mais à l'altitude de leur base, information qui était présente sur certains contenants lors de leur inventaire en 2012. Aucun tamisage n'a été effectué: le toutvenant de faune et de lithique ne contient donc que très rarement des éléments de petite dimension.

La documentation est constituée de carnets de relevé où sont parfois réalisés des relevés sommaires de coupe ou de plan (fig. 2), d'échanges épistolaires avec l'administration de tutelle et/ou des proches (F. Bordes, P. Jude, etc.) et de quelques clichés réalisés par R. Arambourou ou M. Schvoerer (fig. 2). La tenue d'un journal quotidien ne commence, en effet, qu'en 1962.

Ces lacunes se ressentent dans la figure 3 où beaucoup de pièces « extra-ordinaires » (au sens défini dans Chiotti et al., 2009) sont positionnées dans l'espace de manière très sommaire: la face d'apparition et l'orientation des statuettes en marne et en ivoire ne sont, par exemple, pas connues. Le quart ouest du carré CIII est dans une situation différente : les deux documents de la figure 2, parfaitement complémentaires, permettent de restituer la place de 5 mandibules, de la statuette en grès (l'empreinte garde en mémoire la position de la croupe de l'animal), du racloir et de la sagaie. Chacun des éléments est visible sur la photo et sur le croquis. Certaines discordances sont malgré tout perceptibles : les coordonnées des pièces cotées montrent un décalage systématique entre le croquis et l'emplacement des vestiges : en d'autres termes, les mandibules ne sont pas au bord du carré CIII, mais en retrait de quelques centimètres. De même, R. Arambourou a isolé 9 séries d'incisives, et non pas 6 comme indiqué dans les publications ou 5 comme indiqué sur le croquis. Une mandibule, découverte dans le carré BIII - et relevée quelques semaines auparavant – n'est plus en place au moment de la réalisation des documents de la

figure 2. D'autre part, le racloir est signalé comme emprisonné entre deux mandibules : la seconde n'est pas encore dégagée sur la figure 2. Deux séries dentaires n'apparaissent donc dans aucun document.

De ces observations, il est possible de déduire que :

- Les différents vestiges sont contemporains à l'échelle de l'enveloppe sédimentaire qui les renferme, en l'occurrence la couche 4. Celle-ci est attribuée au Magdalénien moyen sur la base de l'interprétation stratigraphique, de la diagnose des vestiges lithiques et osseux et des datations radiocarbone (13510 ± 220 BP-Ly859; 14005 ± 65 BP-OxA 28118).
- Ces vestiges entretiennent des relations de proximité fortes puisqu'ils proviennent de deux mètres carrés contigus (BIII et CIII) et que certains étaient juxtaposés ou superposés les uns aux autres. Une telle disposition renforce encore l'association contextuelle entre certaines des mandibules et la plus grande statuette de cheval au moins (cette dernière reposant sur les premières).

Il est, en revanche plus difficile d'affirmer que cet assemblage d'objets « extraordinaires » est en relation avec les restes humains découverts dans le carré adjacent DIII (Birouste *et al.*, 2016).

Exceptés les deux crânes de chevaux, tous les vestiges décrits dans la publication et cotés à proximité immédiate des mandibules et statuettes, d'après les carnets de fouilles, ont donc pu être replacés dans leur contexte archéologique.

L'essentiel des incisives et mandibules provenant des carrés CIII et BIII était déjà rangé par lots lorsque nous avons accédé à la collection. Quelques pièces étaient consolidées avec de la colle. La composition des lots était plutôt cohérente : ils ont probablement été constitués lors du prélèvement des objets sur le terrain par R. Arambourou (fig. 4). Le plus souvent, les propositions de remontage des incisives isolées en série étaient effectivement pertinentes. Ce classement d'origine a néanmoins été soumis à une vérification systématique de l'appariement des éléments anatomiques, et une réorientation de certaines pièces a été opérée.

Analyse

Éléments squelettiques, sexe, nombre et âge des individus

Le tri systématique des caisses de faune associées aux carrés CIII et BIII a conduit à la découverte de quelques pièces supplémentaires. Au total, la série comporte 4 séries complètes de 6 incisives inférieures, 5 séries partielles d'incisives inférieures, 5 fragments d'os mandibulaire et 6 incisives inférieures isolées en CIII. À cela s'ajoute une série partielle d'incisives inférieures, une incisive inférieure isolée et un fragment d'os mandibulaire provenant de BIII (fig. 4). Les incisives sont parfois isolées, parfois encore liées à la partie osseuse de la mandibule.

Les incisives de cheval (*Equus caballus*) provenant de cette zone sont exclusivement des incisives inférieures. Plusieurs fragments de mandibule ont été également recensés, mais aucun fragment de maxillaire.

Aucune canine de cheval n'est présente dans la zone (CIII ou BIII). Pour autant, ce fait ne permet pas d'attester l'absence effective de canines sur les individus et d'en tirer des conclusions sur le sexe des individus présents (les mâles portant bien plus souvent des canines que les femelles). En effet, la partie anatomique des mandibules nécessaire à la vérification de ce point est systématiquement absente. Néanmoins, dans l'ensemble de la collection, on ne trouve aucune canine de cheval, sauf sur la terrasse inférieure dont le matériel n'est pas pris en compte dans l'étude. En effet, ce secteur est suspecté de remaniements post-dépositionnels importants ayant affecté l'intégrité des niveaux archéologiques (Dachary, 2002).

La surreprésentation des incisives de cheval est flagrante dans le carré CIII. La plupart des restes de cheval dans ce carré sont des incisives inférieures et des mandibules. En effet, sur 60 éléments osseux de cheval provenant du carré CIII, 47 sont des fragments de mandibule ou des incisives inférieures (fig. 5a). Dans ce calcul, un fragment de mandibule comportant plusieurs dents est décompté comme un seul élément. La proportion de l'ensemble « mandibules et incisives » s'accroîtrait donc davantage si chaque incisive était considérée comme une entité à décompter.

La présence importante des incisives de cheval fait de cet animal l'espèce dominante dans le carré CIII. L'exclusion de ces pièces dans le décompte des vestiges du carré ferait des bovinés le taxon dominant, comme dans le reste de la couche 4 (selon nos propres décomptes lors de l'inventaire). Ce constat tend à souligner le caractère exceptionnel de l'assemblage des ossements de cheval dans le carré CIII. En outre, les incisives inférieures du carré CIII constituent la grande majorité des incisives (inférieures et supérieures combinées) présentes dans l'ensemble de la couche 4. En effet, sur les 65 incisives de cheval présentes dans la couche 4 (en excluant toujours la terrasse inférieure), 49 proviennent du carré CIII.

Dans les carrés CIII et BIII, le calcul du Nombre Minimum d'Individus (White, 1953) pour le cheval, à partir des seuls fragments d'os mandibulaires, donne un résultat de 7 îndividus. Lorsque ce calcul est réalisé à partir des fragments de mandibules ainsi que des incisives (en place et isolées), le NMI passe à 10 individus. Enfin, si l'on prend en compte les âges des chevaux concernés, pour calculer un NMI de combinaison (Poplin, 1976), ce sont 11 individus qui sont décomptés. Si ce calcul du NMIc du cheval est réalisé sur l'ensemble de la couche 4 (terrasse supérieure), ce sont alors 15 individus qui sont recensés, dont 11 dans les seuls carrés CIII et BIII.

La concentration des incisives et mandibules dans les carrés CIII et BIII participe largement au nombre d'individus total pour le cheval. En effet, si le même calcul est maintenant réalisé sur la couche 4 en utilisant les seules dents jugales de cheval, alors le NMIc se réduit à 10 individus.

L'estimation de l'âge des chevaux au moment de leur mort dans l'ensemble de la couche 4 montre que nous avons affaire à une majorité de très vieux adultes (les classes d'âges sont celles employées par Bignon, 2003). Mais, il existe également une proportion relativement importante d'adultes et de juvéniles (fig. 5b). Si l'on exclut maintenant la zone CIII-BIII du calcul, il apparaît alors que la majorité des individus sont des adultes dans la pleine force de l'âge. En considérant au contraire la seule zone CIII-BIII, on constate qu'une grande majorité des individus présents appartient à la classe d'âge des vieux et très vieux adultes. Nous sommes alors en présence de 8 vieux ou très vieux adultes, de deux adultes, d'aucun sub-adulte et d'un juvénile. C'est donc bien la quantité des individus recensés dans la zone CIII-BIII, associée à la particularité de la composition des âges dans cette zone, qui font basculer le diagramme d'une majorité d'adultes dans la pleine force de l'âge à une majorité de très vieux adultes. La dent qui documente la présence d'un individu juvénile dans les carrés CIII-BIII est une dent déciduale ne correspondant à aucune des séries d'incisives de la zone, et qui ne porte pas les traces caractéristiques des incisives de cet ensemble (cf. infra). Par conséquent, elle apparaît intrusive par rapport à l'ensemble « cohérent » des mandibules.

Description des traces

Différents types de traces sont visibles sur les pièces : raclage, sciage, gravure et façonnage (tab. 1).

Des stries, observables sur les faces vestibulaires et linguales des incisives, correspondent à un raclage réalisé avec un outil lithique (fig. 6). Parfois profondes, dotées d'une section « en V », ces traces concernent tous les individus décomptés dans les carrés CIII et BIII, sauf le sujet identifié par la dent déciduale isolée. Ces traces ne sont visibles ni sur les incisives de cheval présentes dans le reste de l'assemblage, ni sur des incisives appartenant à d'autres taxons.

L'intensité du raclage est variable d'un individu à l'autre et d'une dent à l'autre. Il n'est pas systématiquement visible sur l'ensemble des dents de chaque série, ni sur les deux faces opposées de chaque dent. Comme dans le cas des stries de boucherie (Lyman, 1994), le but ne semble pas être de « laisser des traces », mais plutôt d'accomplir une action qui laissera parfois des stigmates non intentionnels.

Les mandibules les mieux conservées comportent encore en place des incisives portant des stries de raclage. On y observe régulièrement une continuité des stries entre les dents juxtaposées, aussi bien sur les faces vestibulaires que linguales. Pour ces pièces, il est certain que les traces ont été produites alors que les dents se trouvaient sur les mandibules : il en est probablement de même pour les dents qui sont aujourd'hui séparées de l'os mandibulaire, comme le confirme l'absence des stries de raclage sur les faces mésiales, lesquelles ne sont pas accessibles lorsque les dents sont en place sur les mandibules. On trouve quelques traces de raclage sur les faces distales, mais uniquement sur les troisièmes incisives, appelées « coins », seules incisives dont la face distale est accessible lorsqu'elles sont en place sur les mandibules.

L'hypothèse de traces de raclage laissées lors d'une tentative d'extraction des dents hors de la mandibule semble être à écarter en raison de la relative superficialité des stigmates sur les incisives et de l'absence d'autres types de traces qui pourraient confirmer ce geste sur l'os mandibulaire. En revanche, l'emplacement récurrent de ces stries laisse supposer que ce raclage avait pour but d'ôter le tissu conjonctif jusqu'à l'os alvéolaire, peut-être pour mieux laisser apparaître les dents.

Sur trois pièces, des traces de sciage au silex ou des incisions profondes sont observables sur les branches horizontales des mandibules, à proximité de la jonction des deux hémimandibules (fig. 7a, 7b). La démonstration d'une parenté entre les traces de sciage et les incisions profondes s'appuie sur leur emplacement anatomique identique et sur la nature très proche des gestes mis en jeu, même si un doute subsiste quant à la similitude des objectifs qui les sous-tendent. En effet, les incisions, bien que profondes, n'entament pas réellement la solidité des objets, alors même que la pratique du sciage a pour but de séparer les pièces en deux. Certaines mandibules ne présentent pas ces traces. Cependant, l'emplacement précis de ces stigmates étant un peu variable, il n'est pas possible de prouver l'absence totale de sciage sur les pièces qui sont fragmentées. Sur l'une des mandibules, on peut observer des traces de sciage sur les faces externe et interne de l'os. On en déduit que le sciage est intervenu en fin de chaîne opératoire, car pour accéder à la surface interne sur laquelle il est observé, il a d'abord été nécessaire de fracturer l'os et modifier la morphologie naturelle de la mandibule.

Sur une des pièces, la partie osseuse porte un rainurage profond qui découpe une forme en amande dont il est délicat de saisir l'objectif. Cette perforation ne présente pas de traces d'utilisation a priori. Sur cette même pièce, un façonnage important a modifié la conformation originelle de l'élément anatomique (fig. 7c).

Enfin, un des fragments osseux de mandibule présente un décor gravé difficile à interpréter (fig. 8). Situés entre un bord de fracture et une extrémité sciée de l'objet, deux séries de hachures et quelques traits plus profonds sont associés pour former un motif original sans équivalent dans le registre des décors géométriques de la falaise du Pastou (Dachary, 2006). Il pourrait s'agir des restes très parcellaires d'une représentation figurative dans la mesure où des jeux de hachures sont couramment utilisés pour figurer des crinières, des barbes ou des fanons. Dans tous les cas, l'utilisation de l'os mandibulaire comme support de l'art mobilier au Paléolithique supérieur, bien qu'existante (Paillet, 2014; Pétillon et Sacchi, 2013; Cook, 2013), est suffisamment exceptionnelle pour que cette pièce, même très fragmentaire, soit remarquée.

Premier bilan

La valeur de cet ensemble de mandibules paraît résider tant dans son accumulation exceptionnelle que dans le traitement des ossements.

Il est difficile d'y voir un simple entassement de déchets liés à une production technique normalisée. Il est au contraire possible de considérer cet assemblage d'incisives et de mandibules de chevaux comme un dépôt volontaire, tant ses particularismes sont nombreux : concentration exceptionnelle dans une zone limitée d'un site archéologique, élément anatomique précis, taxon unique, individus vieux ou très vieux, traitement particulier et association contextuelle avec des figurations de cheval.

La cohérence d'un tel assemblage suggère un important investissement en temps. En effet, le grand nombre de chevaux décomptés dans cet espace restreint soulève la question de l'acquisition de ces animaux vieux ou très vieux. Cette « recherche » d'objets particuliers sous-entend une organisation, qu'il s'agisse d'un tri régulier au gré des approvisionnements, d'une simple collecte au sein d'une zone de déchets culinaires, d'un ramassage sur des carcasses ou d'une chasse active concentrée sur certains individus. Les traces systématiques de raclage visibles sur ces pièces, ajoutées au façonnage, au sciage et à la

gravure de décors sont également les preuves d'un investissement suivi et important dans la constitution de cet assemblage.

Le tri de certains éléments squelettiques provenant de crânes de chevaux âgés correspond difficilement à une simple logique d'optimisation. De la même manière, les gestes techniques appliqués à ces pièces ne correspondent pas à des objectifs économiques connus. Le dépôt de mandibules de l'abri Duruthy constitue un ensemble un peu hybride dont on ne peut pas imaginer qu'il soit purement économique, ni purement symbolique. Il ne s'agit pas exclusivement de représentation artistique, de parure ou de « déchets culinaires », mais peut-être de tout cela à la fois.

Discussion, comparaisons et hypothèses

L'importance du cheval est actuellement nettement revalorisée pour le Magdalénien dans l'étude des vestiges osseux (Bignon, 2006) comme dans l'étude des productions graphiques (Sauvet et Wlodarczyk, 2000-2001). Nous essayons ici d'amender cette discussion en considérant le cheval au cours des phases moyenne et/ou supérieure du Magdalénien pyrénéen.

Le traitement spécial réservé à certains éléments squelettiques de chevaux, et l'association de ces éléments avec des statuettes représentant des chevaux à l'abri Duruthy, confirment la place importante qu'occupe le cheval dans le Magdalénien des Pyrénées. À l'abri Duruthy, cette espèce est en effet incontournable tant dans l'étude des productions graphiques et dans certains gestes ritualisés, que dans l'économie, puisqu'il constitue l'une des proies principalement chassées, après le renne et les bovinés (Costamagno, 2006).

Nous souhaitons interroger l'importance de cette espèce en considérant l'hybridité profonde des domaines économiques et symboliques suggérée par les vestiges découverts dans l'abri Duruthy, en essayant de prendre la mesure de ce que cela implique en termes d'interprétation. En effet, nous ne pouvons pas prétendre que toutes les collectivités anciennes partageaient les mêmes distinctions que les nôtres, à commencer par l'opposition entre nature et culture qui détermine notre approche naturaliste. Ainsi, nous souhaitons nous éloigner d'une conception qui ferait universellement des espèces animales de simples ressources utiles à l'humanité, en tant que réservoirs à calories et/ou à symboles (Overton et Hamilakis, 2014, p. 114), permettant de les réduire aux deux catégories du « bon à manger » et du « bon à penser ». Il nous semble important de garder à l'esprit que chaque culture attribue des qualités différentes à une même nature, mais que ce qui est considéré comme relevant de la nature peut également être défini différemment (Descola,

Nous essayons ainsi d'explorer les perspectives offertes par une démarche qui consisterait davantage à concevoir une « écologie symbolique » (Charbonnier, 2014), en nous intéressant plus particulièrement aux différents modes d'identification proposés par Descola (2005): le naturalisme, l'animisme, le totémisme et l'analogisme. Ces concepts anthropologiques pourraient nous apporter des outils permettant de mieux cerner la façon dont le cheval s'intégrait à la composition du monde magdalénien dans les Pyrénées.

Un lien de sens entre l'os et l'image

Il nous semble que la juxtaposition étroite des statuettes représentant des chevaux et du dépôt des mandibules de cheval transformées constitue l'indice d'un lien sémantique entre des artefacts et des ossements. Cette association qui ne semble « pas fortuite » (Arambourou, 1962) entre « art » et « os », nous pousse à remettre en question la différence de nature parfois postulée entre écofacts et artefacts (Binford, 1964). La dichotomie entre nature et culture ou entre matière et symbole semble ici à relativiser. En effet, l'assemblage de mandibules de cheval de l'abri Duruthy montre que des ossements peu transformés, mais manifestement chargés de sens par le geste d'une concentration volontaire, peuvent être directement rapprochés de la figuration du même animal. L'évocation du cheval en tant qu'espèce pourrait ainsi concerner une sculpture comme un assemblage de mandibules, dont certaines sont à peine transformées alors que d'autres le sont plus largement. On note d'ailleurs, dans le Magdalénien pyrénéen, la présence de tous les gradients permettant de passer de la figuration de la tête de cheval à ce qui constitue physiquement la tête de cheval :

– des contours découpés réalisés sur stylohyoïde (lui-même prélevé sur une tête, le plus souvent de cheval) et représentant une tête de cheval (Buisson *et al*, 1996 ; Cattelain et Bellier, 2014) ;

– des représentations de crânes décharnés de chevaux, comme au Mas d'Azil, (Péquart et Péquart, 1960 ; Piette, *op. cit.*) ;

– à Duruthy, des mandibules de chevaux qui sont accumulées, juxtaposées à des statuettes représentant des chevaux et traitées de manière à exacerber certaines caractéristiques anatomiques du cheval.

La condition de cheval

Il est à noter qu'à Duruthy, ce sont précisément des incisives de chevaux qui sont soulignées par leur surreprésentation dans le dépôt. Or, les dents sont des éléments dont la morphologie permet aisément de distinguer et d'identifier des espèces. Il nous semble que le choix des dents vient conforter l'importance de l'identification de la catégorie Cheval.

Nous remarquons par ailleurs que, dans la classe des mammifères, les dents ont adopté des formes en rapport avec leurs fonctions (qui n'est plus celle de simples organes de préhension comme chez les vertébrés inférieurs). Ainsi, le choix des incisives de cheval pourrait trouver son sens, non seulement dans l'identification d'une espèce en tant que catégorie de classification taxinomique, mais aussi dans la caractérisation d'un mode de vie, car la forme des dents nous renseigne directement sur le régime alimentaire des espèces animales et sur leur place dans la chaîne trophique. Le sens attaché à l'identification du cheval au Magdalénien ne se rapporterait pas forcément à une définition d'espèce suivant la logique taxinomique verticale telle que nous la connaissons dans les guides d'identification des sciences naturelles modernes (Ingold, 2011). Il pourrait tout autant renvoyer à un intérêt pour la forme du corps, vue comme le témoin du comportement de l'espèce, et d'une « place » occupée dans un environnement. Fréquemment, chez les peuples de chasseurs, l'animal est défini par ce qu'il fait, et il est nommé par son activité (Ingold, *op. cit.*).

Le raclage systématique des incisives du dépôt de l'abri Duruthy semble avoir eu pour but de mettre ces dents en valeur, suggérant fortement que ces éléments doivent être pris en compte, au-delà de leur simple forme initiale. Ainsi, si ce geste dénote bien une préoccupation liée à sa condition écologique, le cheval ne devrait pas être considéré, en ce qui concerne le Magdalénien pyrénéen, comme un pur symbole classificatoire ou une matière qui seraient déconnectés de l'environnement.

Il est à noter que l'importance de la dent de cheval est déjà largement documentée dans le Magdalénien pyrénéen, où l'on observe notamment :

– des incisives appointées et/ou multiperforées (Arudy, Isturitz, Mas d'Azil, par exemple), portant 2 à 7 trous et parfois un décor constitué de chevrons ou d'incisions obliques (Chauvière, 2006 ; Mereau, 2012).

- « les incisives de cheval sculptées en buste de femme et en visage indéterminé au Masd'Azil et la canine à tête humaine à Bédeilhac (Ariège) sont des œuvres exceptionnelles qui prouvent combien les dents de cheval étaient lourdes de sens dans le groupe magdalénien des Pyrénées (Taborin, 2004, p. 62). »

Plus généralement, les incisives d'ongulés (renne, mais aussi cerf, bouquetin ou bovinés) sont fréquemment retrouvées sciées et parfois conservées en série, dans certains sites magdaléniens (Desbrosse, 1972; Poplin 1983). L'anatomie du cheval étant différente de celle des bovidés et des cervidés (les incisives du cheval sont fortement ancrées et les racines plus solides), le sciage devrait être déplacé pour pouvoir aboutir au même but, soit la récupération de la série complète des incisives. À l'abri Duruthy, il s'agit peut-être de la même intention de récupération et de conservation de la série des incisives, mais appliquée au cheval.

Nous n'affirmons pas que les mandibules de Duruthy constituaient des parures corporelles, car bien que l'une des pièces porte une perforation, celle-ci ne semble pas avoir été

portée en suspension (cf. supra). Il nous semble néanmoins que l'accent mis sur les dents dans la parure, dans certains exemples de gravures ou de sculptures, comme dans les mandibules de l'abri Duruthy, pourrait procéder d'une même intention de mettre en exergue les caractéristiques écologiques d'une espèce en isolant cet élément anatomique. Ainsi, l'intérêt porté aux incisives des chevaux à l'abri Duruthy, au-delà de l'identification du cheval en tant qu'espèce telle que nous la définissons aujourd'hui, pourrait être en lien avec la condition de cheval, son comportement, et sa place vis-à-vis des autres existants.

L'absence d'homogénéité de l'espèce Cheval

L'espèce Cheval est une catégorie largement mobilisée dans les pratiques que nous observons à l'abri Duruthy. Pour autant, cet intérêt pour l'espèce ne présuppose pas une stricte homogénéité de celle-ci dans les conceptions des populations que nous essayons de comprendre à travers cet assemblage. Ainsi, «le Cheval » ne semble pas être ici l'unique manière de considérer des chevaux. La conception de sous-catégories appartenant à l'espèce pourrait effectivement avoir une importance dans les pratiques observées à l'abri Duruthy. Le recrutement particulier des mandibules de chevaux dans l'assemblage que nous avons étudié, qui sont pour la grande majorité issues de la classe des vieux et très vieux adultes, montre un intérêt porté sur certains individus dans la catégorie des chevaux. Nous ne voyons aucune raison matérielle évidente au choix de sélectionner des chevaux âgés pour réaliser un tel dépôt. Il ne paraît pas exister de facilités particulières à collecter des ossements de chevaux âgés, et les dents des chevaux âgés ne montrent pas de propriétés physiques particulières qui pourraient être exploitées. À l'abri Duruthy, les ossements ne sont pas traités comme des symboles dont l'espèce serait le seul critère signifiant, mais ils se rapportent aussi à des individus particuliers, choisis pour leurs caractéristiques, pour leur âge ou pour une spécificité qui serait corrélée à leur âge.

Une comparaison pourrait être faite dans ce sens avec les incisives gravées connues dans le Poitou, et qui concernent uniquement de très jeunes chevaux. Cependant, dans cet exemple, un déterminant technique peut être avancé dans la mesure où la gravure est plus facile et davantage visible sur les incisives de juvéniles. Ces éléments sont chronologiquement antérieurs à ceux de Duruthy et sont attribués à la phase ancienne du Magdalénien moyen (Airvaux, 2001; Mazière et Buret, 2010; Vercoutère, 2009).

Un intérêt pour la subjectivité du cheval

Si le lien sémantique le plus évident entre les statuettes et les mandibules de l'abri Duruthy est l'identification du cheval, ce lien semble plus particulièrement s'opérer autour d'un élément précis de l'anatomie de l'animal : sa tête. Deux des trois statuettes qui sont associées à l'assemblage figurent des têtes de chevaux, et les mandibules sur lesquelles reposent ces statuettes sont des fragments de crânes de chevaux : une emphase particulière est donc portée sur des éléments se rapportant à la tête du cheval.

Cette insistance est confirmée dans le Magdalénien des Pyrénées par la fréquence de la figuration de la tête de cheval associée à la fréquence de la modification des crânes de chevaux (voir les exemples mobilisés antérieurement).

Il nous semble que c'est en premier lieu la question de la subjectivité des animaux qui pourrait être véhiculée dans cet intérêt pour la forme de la tête, et qui est à la fois perceptible dans la figuration et dans le traitement physique des éléments squelettiques. Ceci, dans la mesure où la tête est l'élément emblématique d'un individu, de son identité et de son intentionnalité. En effet, d'une part, c'est principalement grâce au visage que nous reconnaissons les personnes et, d'autre part, la tête est le siège de la plupart des sens, et le lieu de la prise de décision (Descola, 2008).

Dans le cas de l'abri Duruthy, la subjectivité semble particulièrement liée à l'espèce, puisque les références sont communes à la catégorie Cheval et à la zone céphalique. Or, nous remarquons que dans l'animisme ontologique au sens de Descola (2005), la subjectivité est directement liée à l'espèce, puisque c'est la forme du corps qui détermine la façon de se comporter et de percevoir le monde.

Bilan des discussions

Le dépôt de l'abri Duruthy souligne une nouvelle fois l'importance du cheval dans le Magdalénien pyrénéen, et ce dans une perspective qui peut désormais être précisée. En effet, l'étude des vestiges tend à montrer que cette espèce ne semble pas être conçue en tant qu'entité homogène, comme c'est par exemple le cas dans le totémisme (Descola 2005 ; Ingold 2000), puisqu'il est fait référence à des sous-catégories. Par ailleurs, un intérêt particulier pourrait être porté, à l'abri Duruthy, sur la condition écologique du cheval comme sur sa subjectivité. Nous remarquons que ces deux traits sont à la fois particulièrement caractéristiques de l'animisme, et qu'ils entretiennent un lien direct l'un envers l'autre dans ce régime ontologique (Descola, op.cit.). Quant au naturalisme ontologique (Descola, op. cit.) – et sa propension à opposer « ce qui est créé par l'Homme » et « ce qui est créé par la Nature » – il semble incompatible avec les pratiques observées à Duruthy, où l'on constate au contraire une correspondance étroite, voire une équivalence, entre des ossements issus de chevaux et des figurations de chevaux. Enfin, les vestiges analysés ne montrent pas d'éléments qui soient caractéristiques d'un analogisme ontologique (Descola, op. cit.), sans que cela ne soit toutefois suffisant pour écarter cette éventualité de manière certaine.

À notre sens, c'est donc le mode d'identification animiste qui semble le plus pertinent pour rendre compte de la manière dont le cheval était appréhendé dans le monde magdalénien pyrénéen. Pour autant, il semble évident qu'il est nécessaire de tester cette première hypothèse en confrontant les données élaborées ici avec d'autres catégories de vestiges (art pariétal, parure corporelle, traitement des corps humains etc.), de manière à mieux définir la relation entre les humains et les animaux pendant le Magdalénien (Birouste, thèse en cours).

Dans une zone restreinte de l'abri Duruthy, l'accumulation d'éléments squelettiques sélectionnés (des mandibules et incisives inférieures de chevaux âgés), le traitement qui leur a été appliqué (raclage systématique, sciage, incisions, façonnage, gravure) et l'association avec des figurations de chevaux, font de cet assemblage un témoignage important pour la connaissance des comportements humains au Magdalénien moyen dans les Pyrénées.

Le caractère hybride de ce qui doit être considéré comme un dépôt nous a encouragé à proposer une explication alternative à la traditionnelle opposition opérée entre des « facteurs symboliques » et des « facteurs économiques ».

Notre interprétation des vestiges nous a permis de confirmer un intérêt soutenu pour le cheval et différents indices laissent entrevoir la conception de cette espèce dans une perspective qui pourrait se rapporter à un animisme ontologique.

Dès lors, peut-on considérer que le dépôt de mandibules et son association directe avec des statuettes est la preuve d'un régime ontologique animiste dans le Magdalénien moyen des Pyrénées, faisant des chevaux, ou de certains d'entre eux, des personnes nonhumaines?

Il reste très délicat de répondre sur la base de l'hapax documenté à l'abri Duruthy, nos hypothèses soulevant par ailleurs un nombre certain d'interrogations. La compréhension du régime ontologique des populations du Magdalénien des Pyrénées nous semble être un objectif ambitieux qui ne pourrait être entrevu qu'après la réévaluation d'un ensemble représentatif de vestiges archéologiques issus de ce contexte. Les premiers résultats auxquels nous avons pu accéder nous encouragent néanmoins à poursuivre dans cette voie.

Remerciements

L'étude présentée dans cet article a été en partie financée par L'ANR MAGDATIS: que ses coordinateurs (Jean-Marc Pétillon, Mathieu Langlais, Véronique Laroulandie et Sandrine Costamagno) trouvent ici tous nos remerciements pour leur aide. Nous exprimons toute notre gratitude au Service Patrimoine du département des Landes, en particulier Sylvie Tersen et Delphine Haro-Gabay, qui nous ont autorisés à accéder aux vestiges découverts dans l'abri Duruthy. Le Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine nous a permis de consulter les archives de Robert Arambourou et de François Bordes: merci à Nathalie Fourment, Olivier Ferullo et Sandra Boussaguet pour leur aide précieuse.

Résumé

Les fouilles menées en 1961 par R. Arambourou dans l'abri Duruthy (Sorde-l'Abbaye, Landes) ont mis au jour trois sculptures de cheval (en grès, calcaire et ivoire) attribuées au Magdalénien moyen. L'étude du contexte archéologique montre qu'une concentration de fragments de mandibules de vieux chevaux (NMIc = 11), ayant fait l'objet d'un traitement technique particulier (raclage systématique, sciage, incisions, façonnage, décor gravé), était située à proximité immédiate de ces figurations. L'analyse de ces vestiges nous a permis de confirmer un intérêt soutenu pour le cheval dans le Magdalénien des Pyrénées. Le caractère hybride du dépôt nous a encouragé à proposer une démarche alternative pour appréhender cette espèce animale. Nous soulignons l'intérêt qui est montré, à l'abri duruthy, pour certains individus parmi les chevaux. Il nous semble également qu'une préoccupation pour la condition écologique de l'animal, comme pour sa subjectivité, sont véhiculés par les vestiges. Différents indices laissent ainsi entrevoir la conception de cette espèce dans une perspective qui pourrait se rapporter à un animisme ontologique.

Bibliographie

AIRVAUX J. 2001, L'art préhistorique du Poitou-Charentes, sculptures et gravures des temps glaciaires, Paris, La Maison des roches.

ARAMBOUROU R. 1962, « Sculptures magdaléniennes découvertes à la grotte Duruthy », Sorde-l'Abbaye (Landes). *L'Anthropologie*, vol. 66, p. 457-468.

ARAMBOUROU R. (Dir.) 1978, Le gisement préhistorique de Duruthy à Sorde-l'Abbaye (Landes). Bilan des recherches de 1958 à 1975, Paris, Société Préhistorique Française.

ARAMBOUROU R. 1990, « Préhistoire en Pays Basque Nord et Sud des Landes », Munibe, vol 42, p. 91-96.

BIGNON O. 2003, Diversité et exploitation des équidés au Tardiglaciaire en Europe occidentale – Implications pour les stratégies de subsistance et les modes de vie au Magdalénien et à l'Azilien ancien du Bassin parisien, Thèse de doctorat, Université de Paris-X Nanterre.

BIGNON O. 2006, « La chasse des chevaux au Magdalénien. Interaction chasseurs-proies et implications socio-économiques », dans SIDERA, I. (dir), La chasse, Pratiques sociales et symboliques, Paris, éd. De Boccard (Colloques de la Maison René-Ginouvès), p. 167-179.

BINFORD L. R. 1964, « A Consideration of Archaeological Research Design », American Antiquity, Vol. 29, No. 4, p. 425-441.

BIROUSTE, C., CHAUVIÈRE, F.-X., PLASSARD, F., DACHARY, M. 2016. « The horse mandibles at Duruthy rockshelter (Sorde-l'Abbaye, Landes, France) and the identification of ontological systems in the Pyrenean Magdalenian », Quaternary International, vol. 414, p. 159-173.

BUISSON D., FRITZ C., KANDEL D., PINÇON G., SAUVET G., TOSELLO G. 1996, « Les contours découpés de têtes de chevaux et leur contribution à la connaissance du Magdalénien moyen », Antiquités nationales, vol. 28, p. 99-128.

CATTELAIN P., BELLIER C. 2014, STYLOHYOÏDE, in MONS L., PÉAN S., PIGEAUD R. (Dir.), Matières d'art : représentations préhistoriques et supports osseux, relations et contraintes, Arles, Éditions Errance, Cahier de la Commission de nomenclature sur l'industrie de l'os préhistorique, vol. 13, p. 91-104.

CHARBONNIER P. 2014, La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola, Paris, CNRS éditions.

CHAUVIÈRE F.-X. 2001, « La collection Chaplain-Duparc des musées du Mans : nouveaux éléments d'interprétation pour la "sépulture Sorde 1" de Duruthy (Sorde l'Abbaye, Landes) », *Paléo*, vol. 13, p. 89-110.

CHAUVIÈRE F.-X. 2006, « Fonds commun et originalité du matériel dentaire travaillé dans le Magdalénien d'Arancou (Pyrénées-Atlantiques) », dans CHAUCHAT C., Préhistoire du Bassin de l'Adour : bilans et perspectives, Colloque Izpegi, CNRS, Saint-Etienne de Baigorry (France), 19 janvier 2002. Saint-Etienne-de-Baïgorry, Édition Izpegi de Navarre, p. 225-248.

CHIOTTI L., NESPOULET R., HENRY-GAMBIER D., MORALA A., VERCOUTÈRE C., AGSOUS S., LENOBLE A., MARQUER L., GRIMAUD-HERVÉ D. 2009. «Statut des objets «extraordinaires» du Gravettien final de Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne): objets abandonnés dans l'habitat ou dépôt intentionnel?», dans BONNARDIN S., HAMON C., LAUWERS M., QUILLEC, B. (Dir.), Du matériel au spirituel: réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours: actes Rencontres, 16-18 octobre 2008, Antibes, Éditions APDCA, p. 29-46.

COOK J. 2013, Ice Age art. Arrival of the modern mind. London, The British Museum press.

COSTAMAGNO S. 2006, « Archéozoologie des grands mammifères des gisements de la falaise du Pastou », dans DACHARY M. (Dir.), Les Magdaléniens à Duruthy. Qui étaientils ? Comment vivaient-ils ? Catalogue d'exposition, Abbaye d'Arthous à Hastingues (7 octobre-10 décembre 2006). Conseil général des Landes, Centre Départemental du Patrimoine, p. 19-29.

DACHARY M. 2002, Le Magdalénien des Pyrénées occidentales, Thèse de Doctorat, Université de Paris X.

DACHARY M. (Dir.) 2006, Les Magdaléniens à Duruthy. Qui étaient-ils? Comment vivaient-ils? Catalogue d'exposition, Abbaye d'Arthous à Hastingues (7 octobre-10 décembre 2006). Conseil général des Landes, Centre Départemental du Patrimoine.

DACHARY M. 2009, « Une perception affinée du Magdalénien des Pyrénées occidentales à partir des travaux récents », dans FULLOLA J.-M., VALDEYRON N., LANGLAIS M. (dir.), Les Pyrénées et leurs marges durant le Tardiglaciaire. Mutations et filiations technoculturelles, évolutions paléo-environnementales, actes du XIVème colloque international d'archéologie de Puigcerda, novembre 2006, Hommages à Georges Laplace. Puigcerdà, Institut d'Estudis Ceretans, p. 423-460.

DELPORTE H. 1990, L'image des animaux dans l'art préhistorique. Paris, Picard.

DESBROSSE R. 1972, « Les dents incisées du Paléolithique », L'Anthropologie, vol. 76, p. 135-140.

DESCOLA P. 2005, Par-delà nature et culture. Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.

DESCOLA P. 2008, « Compte rendu d'enseignement », Annuaire du Collège de France 2006-2007.

DESCOLA P. 2011, L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature, Paris, Éditions Quae, coll. Sciences en questions.

HENRY-GAMBIER D. 2006, « Les sépultures de Sorde-l'Abbaye (Landes) », in DACHARY M. (Dir.), Les Magdaléniens à Duruthy. Qui étaient-ils? Comment vivaient-ils? Catalogue d'exposition, Abbaye d'Arthous à Hastingues (7 octobre-10 décembre 2006). Conseil général des Landes, Centre Départemental du Patrimoine, 67-73.

INGOLD T. 2000, The Perception of the Environment: Essays on Livelihood, Dwelling & Skill, Londres, Routledge.

INGOLD T. 2011, Being Alive. Essays on movement, knowledge and description, Londres, Routledge.

LARTET L. et CHAPLAIN-DUPARC G. 1874a, « Sur une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de Lion et d'Ours », Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme V, Xème année, 2e série, p. 101-167.

LARTET L. et CHAPLAIN-DUPARC G. 1874b, « Sur une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents

sculptées de Lion et d'Ours ». Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, Compte-rendu de la 7ème session, Stockholm, 1874. Kraus reprinte, 1969, p. 1302-310.

LARTET L. et CHAPLAIN-DUPARC G. 1874c, « Une sépulture des anciens Troglodytes des Pyrénées, superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculptées de lion et d'ours », Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, p. 516-525.

LYMAN R.L. 1994, Vertebrate taphonomy, Cambridge, Cambridge University Press, Cambridge manuals in archaeology.

MAZIÈRE G., BURET C. 2010, « Les incisives de cheval gravées de La Marche (Lussac-les-Châteaux, Vienne). Collection Péricard, Musée Sainte-Croix, Poitiers », dans J. BUISSON-CATIL, J. PRIMAULT (éd.), Préhistoire entre Vienne et Charente, Hommes et sociétés du Paléolithique, Mém. XXXVIII, Chauvigny, p. 397-405.

MEREAU A.-L. 2012, Les dents animales perforées au Magdalénien. Nouvelles perspectives fonctionnelles. Étude de quatre sites pyrénéens: Isturitz, le Mas d'Azil, Arudy et Gourdan, Thèse de Doctorat, Université de Paris I-Panthéon Sorbonne.

OVERTON N.J., HAMILAKIS Y. 2014, « A manifesto for a social zooarchaeology. Swans and other beings in the Mesolithic », Archaeological Dialogues, vol. 20, p. 111 –136.

PAILLET P. 2014, L'art des objets de la préhistoire. Laugerie-Basse et la collection du marquis Paul de Vibraye au Muséum national d'histoire naturelle, Arles, Errance.

PÉQUART M., PÉQUART S.-J. 1960, La grotte du Mas d'Azil (Ariège). Une nouvelle galerie magdalénienne, Paris, Masson.

PÉTILLON J.-M., SACCHI D. 2013, « Deux spatules du type Pekarna dans la grotte Gazel (Sallèles-Cabardès, Aude, France) », dans M. De La RASILLA VIVES, F. JAVIER FORTEA PÉREZ (Eds.), Universitatis Oventensis Magister. Estudios en homenaje. Universidad de Oviedo, Mensula Ediciones, p. 305-315.

PIETTE E. 1907, L'art pendant l'Âge du renne, Paris, Masson.

POPLIN F. 1976, « À propos du nombre de restes et du nombre d'individus dans les échantillons d'ossement », Cahiers du Centre de Recherches Préhistoriques, vol. 5, p. 61-74.

POPLIN F. 1983, « Incisives de Renne sciées du Magdalénien d'Europe occidentale », dans La faune et l'homme préhistorique. Dix études en hommage à Jean Bouchud réunies par François Poplin. Paris, Société Préhistorique Française (Mémoire 16), p. 55-67.

SACCHI D. 1990, « Bases objectives de la chronologie de l'art mobilier paléolithique dans les Pyrénées septentrionales », dans CLOTTES J. (Dir.), L'art des objets au Paléolithique, tome 1: l'art mobilier et son contexte, colloque international Foix-le Mas d'Azil, 16-21 octobre 1987. Paris, Ministère de la Culture, p. 13-30.

SAUVET G., WLODARCZYK A., 2000-2001, «L'art pariétal, miroir des sociétés paléolithiques », Zephyrus, vol. 53-54, p. 217-240.

TABORIN Y. 2004, Langage sans parole. La parure aux temps préhistoriques, Paris, La Maison des Roches.

VERCOUTÈRE C. 2009, « La parure », dans PINÇON G. (Ed.), Angles-sur-l'Anglin, le Roc-aux-Sorciers: art et parure du Magdalénien, catalogue numérique des collections, www.catalogue-roc-aux-sorciers.fr

WHITE T.E. 1953, « A method of calculating the dietary percentage of various food animals utilized by aboriginal peoples », American Antiquity, vol. 4, p. 396-398.

Illustrations

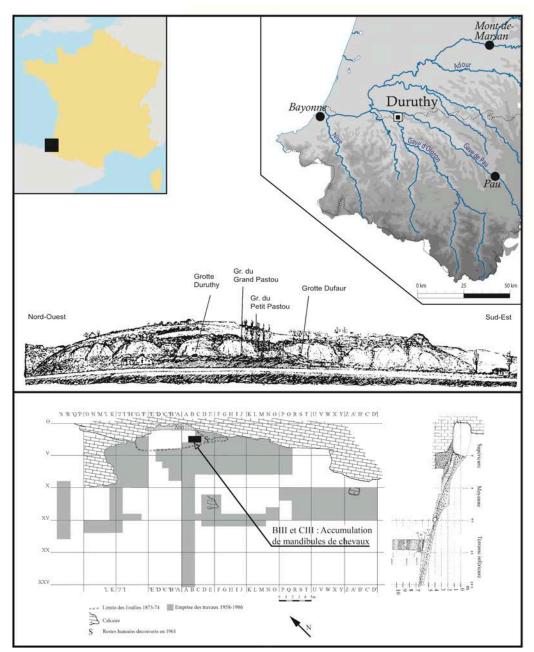


Figure 1 : Localisation de l'abri Duruthy ; vue générale de la falaise du Pastou (d'après Lartet et Chaplain-Duparc, 1874) ; plan de masse du gisement avec localisation du locus étudié (d'après Dachary, 2002).

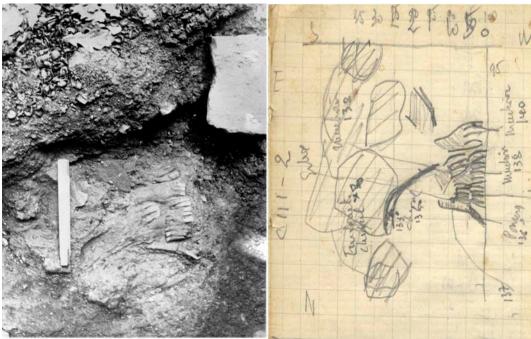


Figure 2 : Extrait du carnet de terrain de Robert Arambourou précisant le contexte de découverte de la statuette en grès (cheval agenouillé). Noter la matérialisation de l'empreinte de la statuette. Cliché du même décapage (Cliché : M. Schvoerer).

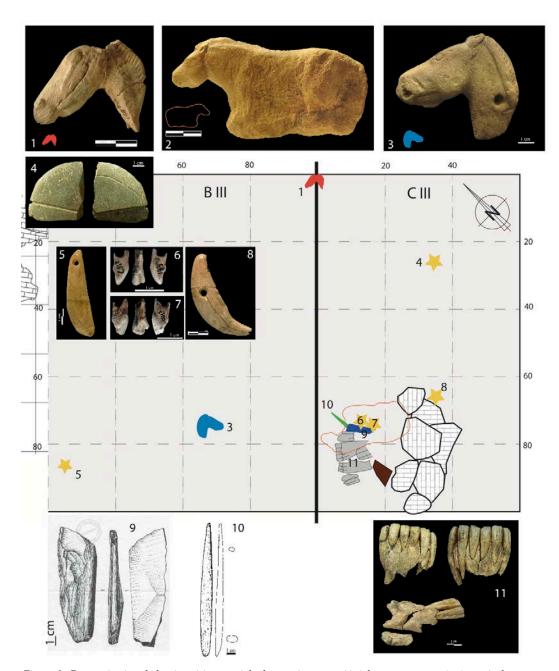


Figure 3 : Reconstitution de la répartition spatiale des vestiges associés à la statuette en grès, à partir des archives de fouilles. Dans le quart ouest du carré CIII, la position des vestiges est connue par leurs coordonnées et un relevé de terrain, alors que pour le reste de la zone étudiée, seules les coordonnées de vestiges sont connues. Certains fragments de mandibules proviennent du Carré BIII, sans que leur position exacte soit documentée. (Exploitation des archives : M. Dachary ; clichés : F. Plassard ; dessins : R. Arambourou).

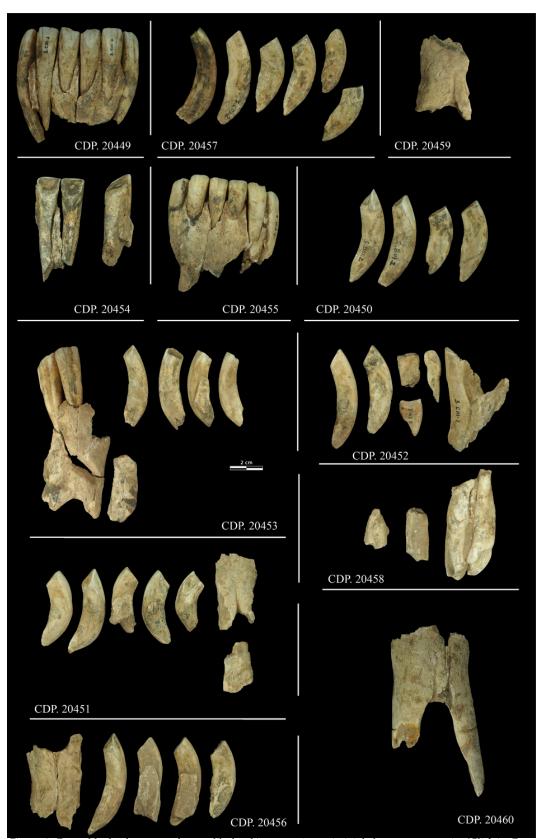
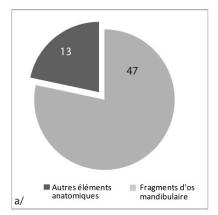


Figure 4 : Ensemble des fragments de mandibules découverts à proximité de la statuette en grès. (Clichés : F. Plassard).



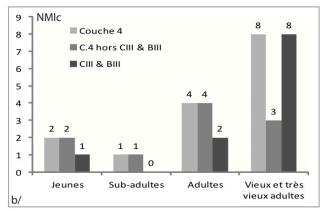


Figure 5 : a/Répartition anatomique des restes de Cheval du carré CIII. b/Estimation de l'âge au décès des chevaux de la couche 4.

| Carré | Inventaire CDP | Individu | Classe d'âge | Anatomie (incisives inférieures) | Traces face 1 (vestibulaire pour les dents) | Traces face 2 (linguale pour les dents) | Remontages |
|-------|------------------|----------|-----------------------------|--|--|---|---------------|
| BIII | 979-1-20450-1 | 1 | Très vieil adulte | I3D | Incisions transversales | Incisions transversales | |
| BIII | 979-1-20450-2 | 9 | Très vieil adulte | I3D | raclage | raclage | |
| BIII | 979-1-20450-3 | 1 | Très vieil adulte | IIG | raclage | | |
| BIII | 979-1-20450-4 | 1 | Très vieil adulte | I2G | raclage | | |
| BIII | 979-1-20460-1 | 1 | | Os | Sciage transversal | | |
| BIII | 979-1-20460-2 | 1 | | Os | Sciage transversal | Raclage (façonnage), | |
| CIII | 070 1 20440 | 2 | NE-11 - J-1- | IID | | polissage? | |
| CIII | 979-1-20449-nn | 3 | Vieil adulte | IID | raclage | | |
| CIII | 979-1-20449-nn | 3 | Vieil adulte | I2D | raclage | | |
| CIII | 979-1-20449-nn | | Vieil adulte | I3D | | | |
| CIII | 979-1-20449-nn | 3 | Vieil adulte | IIG | | | |
| CIII | 979-1-20449-nn | 3 | Vieil adulte | I2G | | raclage | |
| CIII | 979-1-20449-nn | 3 | Vieil adulte | I3G | | raclage | |
| CIII | 979-1-20451-1 | 4 | Très vieil adulte | I2D | | | |
| CIII | -979-1-20451-2 | 4 | Très vieil adulte | I3D | | raclage | |
| CIII | 979-1-20451-3 | 4 | Très vieil adulte | IID | | | |
| CIII | 979-1-20451-4 | 4 | Très vieil adulte | I2G | | | |
| CIII | 979-1-20451-5 | 4 | Très vieil adulte | I1G | | | |
| CIII | 979-1-20451-6 | 4 | Très vieil adulte | Os | raclage? | | |
| CIII | 979-1-20451-7 | 4 | Très vieil adulte | Os | | | |
| CIII | 979-1-20451-8 | 4 | Très vieil adulte | Os | | | |
| CIII | 979-1-20452-1 | 2 | Très vieil adulte | I3G | raclage | raclage | 979-1-20456 |
| CIII | 979-1-20452-2 | 2 | Très vieil adulte | I2G | raclage | raclage | 979-1-20456 |
| CIII | 979-1-20452-6 | 2 | Très vieil adulte | Os | | | |
| CIII | 979-1-20452-5 | 10 | Juvénile | | | | |
| CIII | 979-1-20453-1 | 7 | Adulte | Os | Perforation, façonnage, poli d'usure | | |
| CIII | 979-1-20453-1bis | 7 | Adulte | I3D | raclage (+ raclage racine) | raclage | |
| CIII | 979-1-20453-1ter | 7 | Adulte | 12D | raclage (+ raciage racine) | raclage | |
| CIII | 979-1-20453-101 | 7 | Adulte | 13G | raclage | raclage (+ raclage racine) | |
| CIII | 979-1-20453-2 | 7 | Adulte | 12G | raclage | raciage (+ raciage racine) | |
| CIII | 979-1-20453-4 | 7 | Adulte | IIG | | | |
| CIII | | 7 | | | raclage | raclage | |
| CIII | 979-1-20453-5 | 5 | Adulte Très vieil adulte | IID I3G | raclage | raclage | |
| | 979-1-20454-1 | 5 | | | raclage | raclage | |
| CIII | 979-1-20454-2 | 5 | Très vieil adulte | 11G 12G | Incisions transversales | raclage | |
| CIII | 979-120454-2bis | | Très vieil adulte | | raclage | raclage | |
| CIII | 979-1-20459 | 5 | Très vieil adulte | Os | Sciage transversal: Gravure, poli d'usure? | | |
| CIII | 979-1-20455-1 | 8 | Très vieil adulte | IID | Stries longitudinales | | |
| CIII | 979-1-20455-1bis | 8 | Très vieil adulte | I2D | Stries longitudinales | | |
| CIII | 979-1-20455-1ter | 8 | Très vieil adulte | I3D | - | raclage | |
| CIII | 979-1-20455-1qu | 8 | Très vieil adulte | IIG | Stries longitudinales | - | |
| CIII | 979-1-20455-pent | 8 | Très vieil adulte | I2G | Stries longitudinales | | |
| CIII | 979-1-20455-1six | 8 | Très vieil adulte | I3G | - | raclage | |
| CIII | 979-1-20455-2 | 8 | Très vieil adulte | Os | Façonnage/ poli d'usure? | - | |
| CIII | 979-1-20456-2 | 2 | Très vieil adulte | Os | Sciage transversal. Poli d'usure ? | Sciage transversal | 979-1-20449? |
| CIII | 979-1-20456-3 | 2 | Très vieil adulte | I3D | raclage | raclage, incisions transversales et obliques | 979-1-20449 ? |
| CIII | 070 1 20456 4 | 2 | Trice wied adult- | IID | | | 070 1 20440 2 |
| | 979-1-20456-4 | 2 2 | Très vieil adulte | | | Incisions obliques | 979-1-20449 ? |
| CIII | 979-1-20456-5 | | Très vieil adulte | I2D | raclage | raclage | 979-1-20449 ? |
| CIII | 979-1-20456-6 | 2 | Très vieil adulte | IIG | | raclage | 979-1-20449 ? |
| CIII | 979-1-20457-2 | 1 | Très vieil adulte | I3G | | raclage | 979-1-20450 ? |
| CIII | 979-1-20457-6- | 1 | Très vieil adulte | IID | raclage | raclage | 979-1-20450 ? |
| CIII | 979-1-20457-3 | 1 | Très vieil adulte | I2D | raclage | raclage | 979-1-20450 ? |
| CIII | 979-1-20457-4 | 9 | Très vieil adulte | I2D | raclage | | |
| CIII | 979-1-20457-5 | 9 | Très vieil adulte | IID | raclage | | |
| CIII | 979-1-20458-1 | 6 | Très vieil adulte | I2G | | | |
| CIII | 979-1-20458-1bis | 6 | Très vieil adulte | I3G | | | |
| CIII | 979-1-20458-2 | 6 | Très vieil adulte | I2D | raclage | | |
| CIII | 979-1-20453-7 | 6 | Très vieil adulte | Os | | | |
| CIII | 979-1-20457-1 | 11 | Adulte | I2D | raclage | | |
| CIII | 979-1-20458-3 | | | Racine | raclage | | |
| CIII | 979-1-20452-3 | | | Couronne | | | |
| CIII | 979-1-20452-4 | | | Couronne | | | |
| CIII | 979-1-20453-6 | | | Os | | | |
| CIII | 979-1-20454-3 | | | Os | | | |
| | | | | Os | Incisions transversales ? | | |

Tableau 1 : Caractéristiques de chaque fragment de mandibule et incisive.



Figure 6 : Exemples de traces de raclage sur les incisives de Cheval (Clichés : F. Plassard).

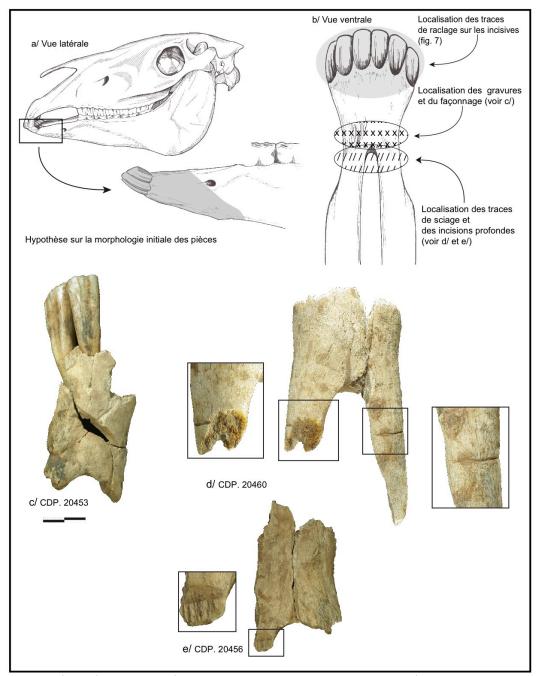


Figure 7 : a/Hypothèse sur la morphologie initiale des pièces (Dessins : C. Birouste). b/Localisation des traces (Dessins : C. Birouste). c/CDP.20453. Façonnage et perforation « en amande » par rainurage. d/CDP.20460. Incisions profondes. e/CDP.20456. Traces de sciage (Clichés : F. Plassard).

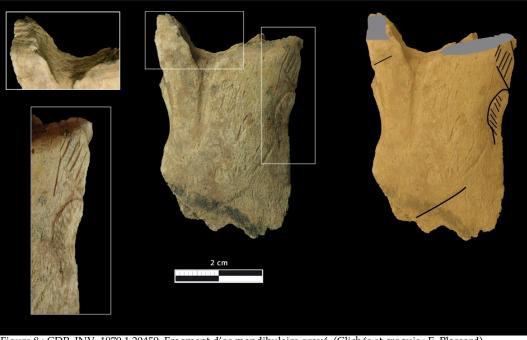


Figure 8 : CDP_INV_1979.1.20459. Fragment d'os mandibulaire gravé. (Clichés et croquis : F. Plassard).